

Garantie limitée

Modèles domestiques : laveuse à chargement par le haut, laveuse à chargement frontal, sècheuse, sècheuses superposées ou laveuse-sècheuse superposées

I. CE QUI EST COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DURÉE DE LA GARANTIE.

Alliance Laundry Systems, Ripon, WI 54971 offre cette garantie au premier consommateur/ménage unifamilial ou au bénéficiaire du transfert de la garantie pour les modèles domestiques de laveuse à chargement par le haut, laveuse à chargement frontal, sècheuse, sècheuses superposées ou laveuse-sècheuse superposées fabriqués par Alliance Laundry Systems. Alliance Laundry Systems réparera ou remplacera sans frais toute pièce défectueuse à cause d'un défaut de matériau ou de fabrication, pendant la période indiquée après la date de la première installation. Alliance Laundry Systems couvrira également les frais de main-d'œuvre lorsqu'un service est fourni par une entreprise de service autorisée par Alliance Laundry Systems.

REMARQUE : Si l'appareil est utilisé dans un contexte multi-utilisateur ou à des fins commerciales, la garantie limitée de l'unité se limitera à trois (3) ans sur les pièces. Les frais de main-d'œuvre ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Voir la section «V» plus bas.

Laveuse à chargement par le haut à commande mécanique, modèles TR3

- Garantie limitée de trois (3) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse.
- Garantie limitée contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans pour l'intérieur et l'extérieur du bâti. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur les pour l' moteur. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion de la cuve de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable.

Sècheuse à commande mécanique, modèle DR3

- Garantie limitée de trois (3) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la Sèche-linge.
- Garantie limitée contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans pour l'intérieur et l'extérieur du bâti. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion du cylindre et des cloisons en acier commercial.

Laveuse à commande mécanique, modèle TC5 jusqu'au n° de série 2101999999 inclusivement

- Garantie limitée de trois (3) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse.
- Garantie limitée contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans pour l'intérieur et l'extérieur du bâti. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le moteur. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie limitée de quinze (15) ans sur l'ensemble de transmission. Pendant les années 4 et 15, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion de la cuve de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable.

Laveuse à commande mécanique, modèle TC5 à partir du n° de série 2102000001

- Garantie limitée de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse.
- Garantie limitée de quinze (15) ans sur l'ensemble de transmission. Pendant les années 4 et 15, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion de la cuve de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable.

Modèle DC5 peint à minuteur mécanique jusqu'au n° de série 2101999999 inclusivement

- Garantie limitée de trois (3) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la sècheuse.
- Garantie limitée contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans pour l'intérieur et l'extérieur du bâti. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur le cylindre en acier de qualité commerciale.

Modèle DC5 peint à minuteur mécanique à partir du n° de série 2102000001

- Garantie limitée de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la sècheuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur le cylindre en acier de qualité commerciale.

Laveuse à chargement frontal à commande mécanique, modèle FR3

- Garantie limitée de trois (3) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse.
- Garantie limitée contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans pour l'intérieur et l'extérieur du bâti. Pendant les années 4 et 5, garantie limitée sur les pièces uniquement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion du bâti, du panier de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable.

Laveuse à chargement par le haut à commande mécanique, modèles TR5

- Garantie limitée de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion de la cuve de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable.

Sècheuse à commande mécanique, modèle DR5

- Garantie de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la sècheuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion du cylindre et des cloisons en acier commercial.

Laveuse à chargement par le haut avec écran numérique, modèles TR7 avec commande à l'arrière

- Garantie contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'intérieur et l'extérieur du bâti.
- Garantie limitée de sept (7) ans sur pièces et main-d'œuvre pour le reste de la laveuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion de la cuve de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable.

Sècheuse avec écran numérique (peinturée), modèle DR7, à commande arrière

- Garantie contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'intérieur et l'extérieur du bâti.
- Garantie de sept (7) ans sur pièces et main-d'œuvre pour le reste de la sècheuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion du cylindre et des cloisons en acier commercial.

Laveuse à chargement frontal et sècheuse à commande avant ayant toutes deux un écran numérique (peinturées ou en inox), modèles FF7 (laveuse) et DF7 (sècheuse)

- Garantie limitée de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse ou de la sècheuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion du bâti en acier inoxydable, du panier de lavage et de la cuve extérieure en acier inoxydable et du cylindre et de la cloison en acier commercial.

Laveuse/sècheuse superposées avec écran numérique, modèle SF7

- Garantie limitée de cinq (5) ans sur pièces et main-d'œuvre pour l'ensemble de la laveuse/sècheuse.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur le cylindre en acier de calibre commercial, les cloisons, la cuve en acier inoxydable et la cuve externe.

Socles de base

- Garantie limitée contre la rouille ou la corrosion de cinq (5) ans pour l'intérieur et l'extérieur du socle de base. Garantie limitée de cinq (5) ans sur les pièces seulement pour l'ensemble des appareils.

REMARQUE : Produits non enregistrés avant la fin de la première année suivant l'expédition : la période couverte par la garantie commence 30 jours après l'expédition pour les produits expédiés en Amérique du Nord.

II. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Alliance Laundry Systems ne remplacera aucune pièce dont la défectuosité est due à des raisons autres que des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable de défaillances résultant d'abus, de mauvais usage ou d'une installation inadéquate, de dommages causés pendant le transport ou causés par des produits chimiques et entraînant la rouille ou la corrosion des composants.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages causés aux vêtements ou à l'appareil par des objets étrangers placés dans l'unité.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages résultant de tuyaux de machine à laver qui sont usés ou fendillés.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages indirects résultant d'une défaillance.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des frais de service en raison de problèmes liés à l'usage domestique. Des exemples de telles problématiques comprennent, mais ne se limitent pas à/au/aux : robinets d'arrêt d'eau, nettoyage des écrans-filtres des vannes ou conduits d'eau, un drain ou un évent bouché, nettoyage des peluches dans la sècheuse, retrait d'objets étrangers ayant causé la défaillance de la laveuse ou sècheuse.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des frais de main-d'œuvre résultant d'un appel de service lorsqu'une unité fonctionne de la manière prévue.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des frais de main-d'œuvre et de voyage supplémentaires dus à l'installation d'unités dans des régions à l'extérieur de la zone de service normale du concessionnaire. Est considéré un service à distance, tout service prodigué à l'extérieur d'un rayon de 80.5 kilomètres du concessionnaire. (160 km aller-retour)

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable et nie toute responsabilité pour la défaillance d'une pièce si la défaillance est causée par un cas fortuit, une catastrophe naturelle, un acte de vandalisme, des dommages intentionnels ou l'abandon.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable des frais de transport des pièces couvertes par la garantie des produits.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages à une composante électrique (p. ex., variateurs de fréquence et cartes de sortie) des laveuses raccordées à une alimentation en courant fluctuante (p. ex., générateurs de secours à charge fournie non contrôlée) ou des dommages résultant d'une tension de réseau supérieure aux spécifications recommandées par le fabricant ; dans ces cas, Alliance Laundry Systems se réserve le droit d'annuler la garantie sur le produit.

III. OBTENIR DES PIÈCES DE RECHANGE EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Les pièces qui deviennent défectueuses pendant la période de garantie limitée doivent être commandées auprès du concessionnaire local autorisé d'Alliance Laundry Systems. Vous devrez fournir une preuve d'achat, ainsi que le modèle et le numéro de série de l'appareil en question.

IV. ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Les nouveaux propriétaires d'appareils fabriqués par Alliance Laundry Systems sont encouragés à enregistrer leur appareil afin de bénéficier de la couverture de la garantie limitée.

L'enregistrement peut se faire en ligne à <http://www.speedqueen.com/support/register-my-speed-queen.aspx> ou il est également possible de le faire par l'entremise de votre revendeur. Toute information personnelle à votre égard demeure confidentielle et ne sera pas partagée avec des tiers.

V. LÀ OÙ LA GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE.

La garantie limitée s'applique aux unités achetées et exploitées sur le territoire continental des États-Unis, en Alaska, à Hawaï et au Canada. * Machine à laver à chargement frontal ou machine à laver et sècheuse superposées, utilisées dans des buanderies installées dans certains établissements : garantie d'un an (12 mois) sur les pièces seulement pour l'ensemble des appareils. A titre d'exemples d'établissements où des buanderies peuvent être installées, mentionnons, sans limitation : des prisons, des cliniques vétérinaires, dentaires ou médicales, des centres de détention, des bases militaires, des salons, des hôtels et des centres de conditionnement physique.

Alliance Laundry Systems LLC
Ripon, WI 54971
www.alliancelandry.com

N° réf. 204435CAR6
Avril 2021

